



CONSEIL MUNICIPAL - DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

-Fixation du montant des indemnités versées au Maire, aux adjoints ainsi qu'aux conseillers délégués - Désignation des représentants communaux dans les commissions communautaires (CLECT et CIID)- Attribution d'une subvention à l'association « le souvenir Français » - Création d'emplois permanents pour des agents contractuels – Autorisation à signer la convention relative au projet de mise en valeur des mégalithes des landes de Lanvaux (GMVA) pour les sites de Larcuste et Kerjagu (accès, panneaux d'information...).



COLPO

MERCREDI 28 OCTOBRE

BRETAGNE LADIES TOUR CERATIZIT

ARRIVÉE DES ÉTAPES SUR CIRCUIT SARZEAU-COLPO

Le mercredi 28 octobre 2020, la ville de Colpo accueillera l'arrivée de la **1ère étape de l'édition 2020 du Bretagne Ladies Tour Ceratizit**, épreuve d'élite en classe UCI 2.1. au calendrier international de l'Union Cycliste Internationale. Le peloton devrait arriver à Colpo à **15 h 00** pour **une boucle finale de 6,2 km parcourue à 5 reprises dans Colpo** avec une arrivée en haut de l'avenue Bot Porhel. - [Plan du circuit ci-contre](#)

**LA CIRCULATION et LE STATIONNEMENT SONT STRICTEMENT INTERDITS
DE 14 H 00 A 18 H 30
DANS LE BOURG ET SUR LE PARCOURS DU CIRCUIT
(SAUF POUR LES SECOURS)**

Des déviations seront mises en place.

Conscient de la gêne occasionnée, je vous remercie de votre compréhension, et de bien vouloir prendre vos dispositions

Le Maire, Freddy JAHIER



INFORMATIONS – COVID 19 - CONSIGNES PREFERORALES :

Le département du Morbihan est classé en Zone Alerte (= circulation active du virus) –

- **les fêtes** (mariages, tombolas, événements associatifs, fêtes d'anniversaire, communions...) **organisées dans les établissements recevant du public sont limitées à 30 personnes**. Les salles polyvalentes, les salles des fêtes et autres établissements recevant ce type d'événements doivent respecter cette jauge ;
- **le Port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus aux abords, (rayon 100 m) des écoles, de l'ALSH, du restaurant scolaire et de la gare routière, de 7 h 30 à 19 h ;**
- **Sont interdits** : la tenue de rassemblements festifs à caractère musical, la diffusion de musique amplifiée sur l'espace public ;

VACCIN ANTI-GRIPPE - Mardi 20 octobre de 8 h 00 à 12 h 30

Cabinet infirmier – 5 Avenue Georges Brassens - Merci d'attendre à l'extérieur (file d'attente)

Mairie de COLPO permanence téléphonique – 9 h 00 – 12 h 00 & 14 h 00 – 17 h 00

☎ : 02 97 66 82 08 – Fax : 02 97 66 82 77 – Courriel : mairie@colpo.fr – Site internet : www.colpo.fr

Directeur de la publication : Freddy JAHIER – Siège : Mairie Colpo – Dépôt légal à parution

CHANTIERS CITOYENS

Samedi 10 Octobre : lavoir de Coët Plat- Débroussaillage

Mercredi 14 Octobre : nettoyage du Cimetière

Rendez-vous sur place à 8 h 45 - A l'issue du chantier, une collation sera offerte.

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire en mairie.



MEDIATHEQUE

SALON « IL ETAIT UNE FOIS ... AU PAYS DU LOC'H »

Le salon « Il était une fois... Au Pays du Loc'h », se tiendra du 07 Octobre au 28 Novembre en partenariat entre les médiathèques du pôle rouge et GMVA. Les ateliers et les spectacles sont gratuits. Certaines animations nécessitent une inscription.

***Mercredi 7 Octobre à 10h30 et 14h00** : Atelier de Kirigami – **Atelier complet**

***Mercredi 14 Octobre à 14h30** : Atelier d'imagination – A partir de 8 ans – **Sur inscription**

**les animations du Mercredi 28 Octobre « Tapis de lecture » et « Kamishibai » sont ANNULÉES en raison de la course « Bretagne Ladies Tour ». La médiathèque sera fermée lors de ces animations.*

ASSOCIATIONS

DAÑS HEOL – ZUMBA

Reprise des cours les **jeudis** (sauf vacances scolaires) **pour les adultes de 19 h 30 à 20 h 30** – 80 € l'année et **pour les Kids de 18 h 30 à 19 h 15** – 70 € l'année. **Contact** : dansheol56@hotmail.com ou par tél. 06-51-92-93-64.

DYNAMIC GYM COLPO

Reprise des cours les **lundis 17 h et mardis 20 h**

Tarif : 55 € l'année - Prévoir un certificat médical.

Contact : dynamicgym.colpo@gmail.com ou par tél : 06-60-52-43-03 (Maud LE GALLIC) – 06-21-17-80-34 (Lucianne STÉPHAN) – 06-20-67-28-05 (T. LABYT)

Les cours seront assurés selon les conditions sanitaires en vigueur.

AMICALE LAIQUE

Le salon du livre est annulé en raison de la crise sanitaire.

ALSH « Planète enfants » : le programme des **vacances d'automne** et la fiche de réservation sont disponibles sur le site internet ou en Mairie.

CCAS - RDV ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale sera présente en mairie le **Vendredi 27 Novembre** (sur rdv seulement)
Tél 02 97 69 51 77.

Vous avez des pommiers ou des poiriers anciens dans votre jardin ?

Participez à l'inventaire des variétés représentatives du territoire communal

Dans le cadre de la création d'un verger conservatoire au Château de Colpo et en partenariat avec le Pôle Fruiter de Bretagne, une action pour répertorier les pommiers et poiriers anciens, souvent centenaires présents en Bretagne, est lancée. Vous, vos parents ou grands-parents avez cultivé des pommes et poires dans votre jardin, verger ou talus ? Nous vous sollicitons pour connaître leur variété. Toutes les informations seront utiles. Pour cela, un **Formulaire de collecte de renseignement** est à votre disposition.

Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la commune (rubrique actualités événements en page d'accueil, ou passer le récupérer en Mairie.

Mme Laura BORGIOI – Diététicienne nutritionniste
– Spécialiste du sportif – vient de s'installer au Cabinet médical – Contact : Tél 06.35.97.63.36
dietetique.laura@gmail.com – sur rdv

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

CCAS :

En raison de la crise sanitaire et des mesures préfectorales en vigueur, il n'est pas certain que le repas du CCAS et la livraison des colis de Noël puissent avoir lieu. La Mairie communiquera à ce sujet fin octobre.

ETAT CIVIL

NAISSANCE : Abel BROHAN, 30/08 -

MARIAGE : Kevin DENOUAL/Anne-Sophie GILLET, 25/09 – Romuald ANDRE /Alicia LAMOUR, 26/09

DÉCÈS : Anne LE GUEN, 26/08 – Simone CARO, 16/09